

FORMATION DÉVELOPPER DES APPLICATIONS MOBILES

La formation Développer des applications mobiles sur 5 jours a pour objectif de vous familiariser avec le développement d'applications à destination des mobiles, et ce, sous les principales plateformes du marché. De l'assimilation du concept d'applications mobiles à sa mise en place sur les stores en passant par l'utilisation des différents framework iUI, JQuery Mobile et Sencha Touch, vous aurez une vue d'ensemble des manipulations liées au développement d'applications pour mobiles

PROGRAMME

1/ Le Web Mobiles : Concept et enjeux

- Les nouveaux enjeux apportés par les Smartphones
- Application Web : atouts et limites
- Application native : atouts et limites
- Appréhender les cycles de développement
- Accélérer l'affichage de ses applications
- Distinguer sites internet et applications web mobiles
- Visualiser l'ensemble des frameworks mobiles

2/ XHTML/CSS et JavaScript : Rappels

- Utiliser des liens avec ancres
- z-index : optimiser aller/retour serveur et empilage
- Administrer des blocs
- Appréhender les sélecteurs CSS avancés (nth-child...)
- JavaScript : rappels d'ordre syntaxiques
- Manipuler des DOM et événements avec JavaScript

3/ HTML5 : Nouveautés et développement web pour mobiles

- Nouveau mode de gestion des blocs
- Appréhender les BDD côté client
- Effectuer des transactions sur les bases de données
- Stocker hors-ligne
- Les améliorations de AJAX
- Intégrer du CSS3 pour les transitions et arrondis
- Utiliser un seul CSS pour plusieurs appareils
- Les canvas : graphisme
- Appréhender le mode Multi-Touch
- API Google Maps : géolocalisation et utilisation

PRIX (INTER-ENTREPRISE) : 2540 euros

5 jours

MB320

Vous souhaitez organiser cette formation dans vos locaux ?

Contactez nous :

01 84 80 46 24

christophe@agoratic.com

OBJECTIFS

- Configurer l'architecture d'une application mobile
- Appréhender les spécificités propres au développement mobile
- Stocker des informations dans une base de données sur mobile
- Faire réagir l'application aux fonctions de base du téléphone

PRE-REQUIS

- Connaître un langage de programmation

PUBLIC CONCERNE

- Développeurs
- Chefs de projet

DATES INTER-ENTREPRISES

Paris

06/07/2026, 02/11/2026,

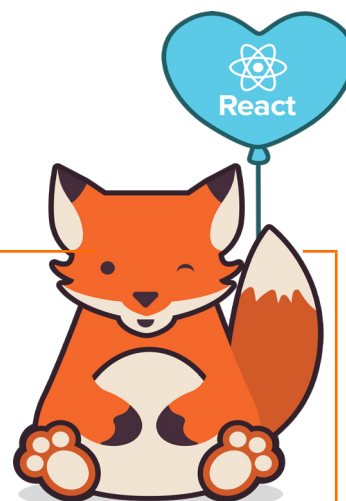
Si vous souhaitez organiser cette formation a une autre date contactez-nous.

NOUS CONTACTER

AGORATIC

107 rue Caulaincourt
75018 Paris

Tel : 01 84 80 46 24
<https://agoratic.com>



PROGRAMME (suite)

4/ iUI : Présentation du framework mobile

- iUI : introduction globale
- Mesurer les avantages et inconvénients
- Concevoir des fenêtres
- Faire des liens entre fenêtres
- Affichage de menus en mode listes
- Savoir forcer le clavier virtuel
- Concevoir des fenêtres de dialogue
- Gérer les alertes
- Theme-switcher : gérer des thèmes
- Utiliser les Panels : thèmes iPhone
- Extensions iUI : appréhender les nouveautés
- iPhone-like : réaliser des formulaires
- Naviger rapidement entre les pages avec JavaScript
- Gérer des événements de composants iUI via JavaScript
- Gérer les appels AJAX avec JavaScript
- Utiliser JavaScript pour les DOM et fenêtres iUI
- Envoyer des formulaires iUI en Ajax

5/ JQuery Mobile : Introduction au framework mobile

- JQuery : concept et enjeux
- Distinguer JQTouch et JQuery mobile
- Gérer les fenêtres
- Utiliser les barres d'outils
- Se servir des formulaires
- Administrer des listes avec ou sans séparateur
- Gérer les événements
- AJAX et JQuery Mobile
- Configurer le design
- Administrer les thèmes
- Gestion des tablettes : iPad, Android, Windows...

6/ Sencha Touch : Introduction au framework mobile

- Sencha Touch : introduction
- Appréhender le setup d'une application
- Comprendre le fonctionnement global de l'affichage
- Charger des données en AJAX via le serveur
- Utiliser les formulaires : les différents champs
- Gérer les événements
- Utiliser Google Maps dans Sencha Touch
- Déployer une architecture MVC sur ses applications

7/ PhoneGap : Déployer sur l'App Store et Google Play

- PhoneGap : présentation globale
- Réfléchir au Multi-platesformes
- Connaître les principes techniques
- Maîtriser le téléchargement
- Configurer avec Eclipse pour une application Android
- Configurer avec XCode pour une application iPhone
- Exécuter sous émulateur
- Exploiter toute la hauteur de l'écran
- Modifier le nom et le logo de l'application
- Accéder aux fonctionnalités natives avec JavaScript
- Gérer les bip, alertes, vibreur...
- Utiliser la géolocalisation
- Se servir de l'accéléromètre
- Comparer des applications : iPhone/Android/Blackberry
- iTunes : inscription, certificats et déploiement
- Android Market : inscription, certificats et déploiement

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

Prestation de services

Dans le cas d'une formation sur site, et à défaut de convention particulière, la société AgoraTIC n'est pas tenue d'effectuer l'installation des produits. En cas de demande de la part du client, ces prestations seront facturées au tarif journalier de formation en vigueur à la date de la commande.

Prix et conditions de paiement

Nos prix sont établis hors taxes. La facture est adressée au client après exécution de la prestation.

Celle-ci peut être adressée directement à un organisme de gestion de ses fonds de formation, sous réserve qu'un bon de commande de la part de cet organisme soit adressé à AgoraTIC au moins deux semaines avant le début de la prestation. Cette disposition ne dispense pas le client d'adresser un bon de commande à AgoraTIC. En cas de non-règlement par l'organisme de gestion des fonds de formation du client, quelle qu'en soit la cause, la facture devient exigible auprès du client. Tout stage commencé est considéré comme dû dans son intégralité.

Règlement

Le règlement des factures peut s'effectuer :

- par chèque ;
- par virement bancaire :

Qonto

Établissement : 16958

Code guichet : 00001

Compte : 20394435147

Clé : 24

En indiquant le numéro de la ou des factures concernées.

Les factures sont payables à réception, nettes, sauf autre échéance indiquée sur la facture. Tout retard de paiement par rapport à cette échéance entraînera de plein droit :

- des frais financiers de 1,5 % par mois au prorata temporis ;
- l'application d'une clause pénale égale à 20 % du prix de vente hors taxes ;
- l'exigibilité immédiate des factures non échues.

AgoraTIC se réserve le droit de suspendre ou d'annuler les prestations en cours, sans que cela puisse donner lieu à des dommages et intérêts pour le client. Tous droits et taxes applicables sont facturés en sus, conformément aux lois et règlements en vigueur. L'attestation de stage est jointe à la facture.

Convention de formation

Une convention de formation standard peut être adressée sur simple demande de la part du client.

Convocations

AgoraTIC ne peut être tenue responsable de la non-réception de la convocation, quels qu'en soient le ou les destinataires chez le client, notamment en cas d'absence du ou des stagiaires à la formation. Dans le doute, il appartient au client de s'assurer de l'inscription de ses stagiaires et de leur présence à la formation.

Annulation, absence, report d'inscription

Toute annulation d'inscription doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit.

- Une annulation intervenant plus de deux semaines avant le début du stage ne donnera lieu à aucune facturation.
- Une annulation intervenant entre une et deux semaines avant le début du stage donne lieu à la facturation au client de 50 % du coût total du stage.
- Une annulation intervenant moins d'une semaine avant le début du stage donne lieu à la facturation de la totalité du coût du stage.

Un report intervenant moins de deux semaines avant le début du stage est considéré comme une annulation. En cas d'absence du stagiaire, la prestation commandée sera facturée en totalité.

Annulation d'un stage

AgoraTIC se réserve la possibilité d'annuler tout stage interentreprises en cas de manque de participants, de problème d'approvisionnement en supports de stage ou de problème technique, et ce sans aucun dédommagement. Dans ce cas, les stagiaires seront prévenus au moins une semaine avant le début du stage et leur inscription sera automatiquement reportée à la session suivante.

Responsabilité

Sauf faute lourde, la société AgoraTIC limite sa responsabilité au montant des prestations fournies. Concernant le passage de tous les types de tests de certification, la société AgoraTIC dégage toute responsabilité en cas de problème, notamment d'ordre technique.

Attribution de compétence - Litiges

L'élection de domicile est faite par AgoraTIC à son siège social. Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout différend susceptible d'intervenir entre elles à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du contrat.

À défaut d'accord amiable, le différend sera soumis au Tribunal de commerce de Paris, appliquant la loi française.

Propriété intellectuelle

L'utilisation des documents remis lors des stages est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957. Aux termes de l'article 40 de la loi du 11 mars 1957, "toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite". L'article 41 de la même loi n'autorise que "les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective" et "les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source".

Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du Code pénal. La responsabilité du client serait engagée si un usage non autorisé était fait de ces logiciels ou supports de stage.

L'exportation de certains produits peut être soumise à des réglementations spécifiques françaises ainsi qu'à celles établies par le Département du commerce des États-Unis. Toute exportation effectuée en violation de ces réglementations est interdite. Il appartient au client de se conformer à l'ensemble des réglementations applicables en ce domaine.



ORGANISME DE FORMATION RÉFÉRENCÉ SOUS LE NUMÉRO : 117 555 432 75